

Votants : 83
Convocation du Conseil de Communauté :
le 20 juin 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 1^{er} juillet 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 30 juin 2014

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – CONVENTION TYPE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS, LES CCAS DES COMMUNES DE LA CAN ET LE DELEGATAIRE DES TRANSPORTS URBAINS POUR L'ETABLISSEMENT DES CARTES ET LA VENTE DES TITRES TAN FREQUENCE PLUS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gerard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Nicolas MARJAUULT, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Elisabeth MAILLARD, Luc DELAGARDE à Alain BAUDIN, Pascal DUFORESTEL à Stéphane PIERRON, Romain DUPEYROU à Simon LAPLACE, Marie-Chantal GARENNE à Sylvette RIMBAUD, Anne-Lydie HOLTZ à Christelle CHASSAGNE, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Guillaume JUIN à Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE à Gerard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE à Jeanine BARBOTIN, Rose-Marie NIETO à Dominique SIX, Michel PAILLEY à Alain GRIPPON, Sebastien PARTHENAY à Marc THEBAULT, Alain PIVETEAU à Josiane METAYER, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAUULT

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Gérard GIBAULT, Robert GOUSSEAU, Alain LAUDES, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Alain PIVETEAU, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 JUIN 2014

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – CONVENTION TYPE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS, LES CCAS DES COMMUNES DE LA CAN ET LE DELEGATAIRE DES TRANSPORTS URBAINS POUR L'ETABLISSEMENT DES CARTES ET LA VENTE DES TITRES TAN FREQUENCE PLUS

Monsieur **Jacques MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

Les titres sous l'appellation TAN FRÉQUENCE PLUS sont réservés aux utilisateurs relevant des catégories sociales les moins favorisées :

- Etre bénéficiaire ou ayant droit de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire selon l'attestation délivrée par les Caisses d'Assurance Maladie,
- Disposer de ressources égales ou inférieures au plafond fixé en application de l'article L861-1 du code de la Sécurité Sociale,
- Etre âgé de 60 ans et plus, non imposable ou bénéficiaire du Fond National de Solidarité,
- Etre âgé de 16 à 25 ans, sans ressources et bénéficiaire d'une mesure d'insertion attestée par la mission locale pour l'emploi,
- Etre invalide à 80% civil ou militaire non imposable.

La compétence de la mise en place de titres de transports urbains à prix réduit de 50% incombe selon l'article 123 de la loi SRU à l'autorité organisatrice des transports urbains, la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Les Centres Communaux d'Action Sociale des communes de la CAN étant déjà en charge de l'établissement de droits à l'aide sociale et étant placés au plus près des habitants, une convention type est élaborée entre les CCAS et la CAN pour l'établissement des droits des usagers au bénéfice de la carte TAN FRÉQUENCE PLUS et pour la vente des titres correspondants.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention type jointe à la présente délibération entre la CAN, les CCAS et le délégataire des transports urbains, la SEMTAN,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 83
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jacques MORISSET

Vice-Président Délégué